

instantissimé, le lui met en main ; c'est ce qu'on appelle l'instance du *pal-lium*. Le procureur en demande acte, et la Bulle s'expédie. Elle autorise un autre évêque à en revêtir celui auquel il est envoyé. Elle contient le consentement du Pape. etc.

ANNOTATEUR.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Le bruit s'étant répandu que M. Guillet était sur le point de résigner en fa-veur de l'hon. D. B. Viger, l'*Aurore* du 10 s'exprime ainsi à ce sujet :

« M. L. Guillet, M. P. P. pour le comté de Champlain nous prit de con-trôler le bruit dont le *Journal de Québec* a fait mention et que MM. Lafon-taine et Nelson font répété en chambre pour le propager, que lui (M. Guil-let) devait résigner en faveur de l'hon. M. Viger. Ce M. Jit que la propo-sition ne lui en a jamais été faite ni par l'hon. M. Viger, ni par personne autre et que ce bruit a origine et est propagé comme plusieurs autres pour servir les vues de certaines gens. »

— On écrit au *Castor* :

A Messieurs les Instituteurs du Bas-Canada.

Messieurs,

La jeunesse dont l'éducation est confiée à nos soins, ne progresse dans les sciences qu'en raison du mode d'enseignement plus ou moins naturel ad-opté dans nos maisons d'éducation. Cette partie de l'enseignement n'a-t-elle pas été jusqu'aujourd'hui trop négligée par les hommes préposés à la règle de ces institutions ?

Un certain nombre étaient ou sont incapables de s'en occuper efficace-ment ; et d'autres, par des raisons plus ou moins plausibles ne l'ont pas fait. On s'est occupé de l'établissement des écoles et de leurs moyens d'existence. Mais les moyens de retirer les plus grands avantages possil les de l'enseignement ont été regardés comme d'une importance secondaire.

N'est-il pas de l'honneur de nos institutions, et de la gloire de notre état, regardé comme un corps destiné à former des citoyens à la patrie, d'offrir à la jeunesse la plus grande comme possil le de connaissances utiles, dans le court espace de tems qui sépare l'enfance de l'âge où il lui faut travailler à son bien-être d'une autre manière ?

Or quels sont les hommes plus capables de juger des améliorations les plus utiles à introduire dans le système d'enseignement, que ceux à qui l'expérience et l'observation journalière, ont démontré les défauts qui y exis-tent.

Ces raisons et plusieurs autres que les bornes d'une lettre m'empêchent d'exposer ici, m'engagent à proposer à votre considération les moyens sui-vans, moyens dont l'adoption ne peut qu'honorer notre corps, et le placer sur un pied d'égalité avec les autres états professionnels.

1^o. Que les instituteurs des trois divisions d'un certain nombre de pa-roisses se réunissent tous les mois, dans un lieu convenu entre eux, afin d'y exposer et discuter toutes matières tendant à l'avancement de l'éducation, et au meilleur système d'enseignement qu'il sera jugé convenable ensuite d'ad-opter dans toutes leurs écoles.

2^o. Que chaque mois, les instituteurs et institutrices des autres divisions se réunissent chez l'instituteur de la Ire division, pour y prendre commu-nication des discussions et résolutions adoptées à la précédente réunion, et y travailler dans le même but.

3^o. Qu'une partie des membres du bureau, formé pour l'examen des instituteurs soient choisis dans leur corps, à l'exemple des bureaux pour l'examen des aspirans à la profession de notaire, d'avocat, etc.

Cette dernière clause est entièrement du ressort de la législation, et c'est une justice à laquelle les instituteurs ont droit de prétendre.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,

Avec la plus profonde considération,
Votre très-humble serviteur,

UN INSTITUTEUR.

N. B.—MM. les éditeurs des journaux canadiens qui s'intéressent à l'a-ancement de l'éducation, sont priés d'insérer la lettre ci-dessus.

Tableau général de la population du Bas-Canada d'après les recensemens de 1831 et 1844.—On a eu l'obligeance de nous communiquer un état de la population de chacun des comtés du Bas-Canada d'après le recensement de 1844. Nous y ajouterons, pour servir de terme de comparaison, un état de la population des mêmes comtés d'après le recensement de 1831.

	1831.	1844.
Saguenay	8,385	13,445
Montmorency (1)	8,089	8,434
Québec	36,173	45,676
Portneuf	13,656	15,922
Champlain	6,991	10,404
St. Maurice	16,909	20,594
Berthier	20,225	26,705
Leinster (2)	22,122	25,201
Terrebonne	16,623	20,646
Deux-Montagnes	20,905	26,835

(1) En 1831, les comtés de Montmorency et d'Orléans.
(2) — — — l'Assomption et la Chenaie.

Outaouais	4,786	11,340
Montréal	43,773	64,303
Yaudreuil	13,111	16,616
Beauharnais	16,859	28,580
Huntingdon (3)	29,916	36,204
Rouville	18,115	22,093
Chambly	15,483	17,171
Verchères	12,319	12,968
Richelieu	16,146	20,583
St-Hyacinthe	13,366	21,734
Shelford	5,057	9,996
Missi-koui	8,801	10,865
Stantead	10,306	11,846
Sherbrooke	7,104	13,302
Drummond	3,566	9,374
Yamaska	9,496	11,645
Nicolet	12,509	16,280
Lotbinière	9,191	13,697
Mégantic	2,283	6,730
Dorchester (4)	23,316	34,826
Bellechasse	13,529	14,549
L'Islet	13,518	16,990
Kamouraska	14,557	17,465
Rimouski	10,061	17,577
Gaspé	5,003	7,458
Bonaventure	8,109	8,230

	Total	511,919	678,590
En 1844			678,590
En 1831		511,919	

Augmentation en 13 ans - - - - - 166,671

Ce qui fait un peu plus de 32 $\frac{1}{2}$ pour cent. Cette augmentation eût été sans doute beaucoup plus considérable sans le cholera qui décima la popu-lation en 1832 et '34, et sans les troubles de 1837 et '38, qui d'un côté oc-casionnèrent une assez nombreuse émigration du Canada aux Etats-Unis, e-t de l'autre arrêrèrent ou ralentirent momentanément l'immigration d'Europe.
Canadien.

A D O L P H E .
CHAPITRE VI.
LE MISSIONNAIRE.

Plusieurs jours se passèrent sans explications nouvelles. Adolp-he conservait son livre, il y lisait de tems en tems, et alors il parais-sait absorbé dans ses réflexions.

Dans d'autres momens, il venait se mêler aux passagers réunis, prenait part à la conversation générale et semblait vouloir chercher des distractions, dont il s'était jusque-là tenu éloigné.

Il témoignait beaucoup de prévenances et d'égards pour le jeune prêtre, mais il paraissait éviter avec soin un entretien intime ; et, dès que celui-ci entamait une question qui eût pu amener quelques éclair-cissemens, Adolphe, toujours sur ses gardes, trouvait le moyen d'é-luder sa réponse et de couper court à toute discussion.

Il se rendait ainsi insaisissable au zèle de son ami, qui ne pouvait se consoler de sa froideur pour la vérité, qu'en conjurant le ciel avec ferveur, et souvent avec larmes, d'éclairer enfin une âme qui lui était si chère.

Cependant plus on avançait, plus les accès de misanthropie ro-doublaient. Le Second du navire était un homme peu endurant, à la parole sèche et brutale ; la manière d'être d'Adolphe lui parais-sait bizarre et ridicule. Celui-ci, ne s'occupant jamais de ce qui se passait autour de lui, contrariait souvent la manœuvre, et ne se ren-dait que machinalement aux injonctions qui lui étaient données.

Un matin qu'Adolphe était appuyé contre les grandes vergues, on l'avertit plusieurs fois de se retirer, sans qu'il y prit attention. Le se-cond vint vers lui bouillant de colère, en l'apostrophant avec rudesse de langage d'un homme de mer. Adolphe, sans s'émouvoir, lui répon-dit avec un ton de mépris qui irrita davantage le marin. Dans son emportement, celui-ci levait déjà le bras sur le misanthrope et par-lait de l'envoyer visiter les requins, lorsque le jeune prêtre accourut au bruit et eut bientôt, par la douceur et la sagesse de ses paroles, apaisé la querelle.

Adolphe ne parut pas sensible à ce service ; mais le soir, il se rap-procha du missionnaire. « Je vous ai raconté l'histoire de mes promi-ères années, lui dit-il, je voudrais connaître la vôtre. Je n'ai pas besoin de vous dissimuler que je vous estime, et, s'il n'y avait pas entre nous une barrière que je ne peux franchir, il me semble que je

(3) — — — l'Acadie et la Prairie.
(4) — — — Dorchester et Beauce.